

## Intervention de Jacques Simon le 15 octobre 2005 à Bobigny

### Le massacre du 17 octobre 1961

Le 17 octobre 2001, le maire de Paris, posait une plaque sur le pont Saint-Michel à la mémoire des Algériens tués le 17 octobre 1961. Cette reconnaissance est sans aucun doute liée au développement des publications, livres, films et manifestations sur ce massacre des Algériens à Paris. Mais quoi de nouveau dans " la résurrection " de ce drame ? (1) Comment l'analyser en faisant œuvre d'historien et comment en parler dans les écoles, les lycées et les associations ?

#### Faire métier d'historien

Selon Marc Bloch, le métier d'historien consiste à définir son champ d'études, à dégager les faits vérifiés, vérifiables et critiqués, à les replacer dans des processus sociohistoriques, dans le jeu des relations internationales et dans une histoire de longue durée.

Pour faire œuvre d'historien, il convient de replacer ce drame dans une séquence plus large et répondre aux questions qu'il pose :

- “ Pourquoi l'organisation d'une telle journée, alors que De Gaulle a reconnu l'indépendance totale de l'Algérie, avec le GPRA comme seul interlocuteur valable ?
- “ Quand, pourquoi et à quel échelon du GPRA ou de la Fédération de France du FLN, cette décision a été prise ?
- “ Comment a-t-elle été organisée et pour quel objectif ?
- “ Comment expliquer la violence de la répression des forces de l'ordre et comment la caractériser ?
- “ Qui a pris cette décision : le préfet de police Papon, le ministre de l'intérieur Roger Frey, Constantin Melnik " conseiller de Michel Debré ", le premier ministre lui-même ou encore le général de Gaulle, qui, comme l'a démontré le général Maurice Faivre dans ses écrits (2), possédait tous les pouvoirs sur le problème algérien depuis 1960 ?
- “ Par ailleurs pourquoi les partis ouvriers, les syndicats, les organisations démocratiques, la Ligue des Droits de l'Homme, les intellectuels anticolonialistes comme Jean-Paul Sartre, n'ont-ils pas soutenu cette manifestation du FLN, alors qu'ils manifestaient inlassablement pour des négociations de la France avec le GPRA ?
- “ Pourquoi aucune réaction après le massacre et pourquoi cette " résurrection " est le seul fait de la deuxième génération des " porteurs de valises " associée à des dirigeants du FLN comme Ali Haroun, personnage très influent de l'Etat algérien, dont la nature n'est pas celle d'un Etat démocratique ?

Pour répondre à ces questions, on ne peut inscrire le 17 octobre 1961 dans une histoire immédiate en faisant table rase du passé et se satisfaire en disant : en octobre, le préfet Papon a pris l'initiative d'instaurer un couvre-feu pour les Algériens de la Seine. Le FLN a réagi en organisant une manifestation pacifique de protestation. Papon a donné l'ordre, sans consulter le premier ministre Debré et le président De Gaulle, dont chacun sait qu'il n'était pas un général pusillanime et falot. Dans le cas contraire ne faudrait-il pas parler d'un putsch de Papon contre les autorités légales et en particulier contre le général De Gaulle, détenteur avec l'article 16, de tous les pouvoirs ?

## De Gaulle et l'Algérie

Pour une analyse sérieuse du 17 octobre, il convient d'inscrire ce massacre dans une séquence plus longue, commencée avec le discours de De Gaulle sur l'autodétermination du 16 septembre 1959.

A cette date, la situation se présente ainsi :

" Au printemps 1957, De Gaulle effectue un voyage en Afrique noire puis il se rend à Hassi-Messaoud (3). Devant la presse, il déclare que " le problème algérien ne se règlera pas sans de Gaulle " et que " le Sahara français est pour notre pays une chance immense. Il ne s'agit pas que nous la perdrons, et nous ne la perdrons pas grâce surtout à l'armée française. " (4) C'est à partir de ce voyage que de Gaulle organise son retour aux affaires. (5)

Depuis mai 1958, De Gaulle sait que l'Algérie sera un jour indépendante. Mais pour qu'elle reste toujours enchaînée à sa métropole, il prépare soigneusement les conditions de sa dépendance économique et financière en laissant ouverte la solution du problème politique à venir, sans écarter l'indépendance. Pour le général, l'objectif était de changer la forme de la domination de l'impérialisme sur sa colonie, pour préserver ses intérêts, et cela, dans tous les domaines.

S'interrogeant sur la persistance et la gravité de la tragédie algérienne, Abdelhamid Brahimi, ministre du Plan en 1979, puis premier ministre entre 1984 et 1988, écrit :

" L'orientation de la politique de la France à l'égard de l'Algérie après l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle s'est traduite par la mise en œuvre d'une stratégie globale tendant à substituer au système colonial un système néocolonial (...) Dès le début, le général De Gaulle était convaincu de l'avènement incontournable de l'avènement de l'Algérie. Mais il n'a épargné aucun effort pour briser le mouvement armé de libération nationale en renforçant considérablement le potentiel militaire offensif français. Les opérations de l'armée française les plus intenses et les plus féroces menées depuis novembre 1954 contre l'ALN et contre le peuple algérien notamment dans les régions montagneuses et les zones rurales avaient eu lieu sous le gouvernement De Gaulle. Il s'agissait de saigner l'Algérie profonde en la frappant dans sa substance.

Mais parallèlement (...) des mesures avaient été arrêtées pour l'Algérie, dès 1958 dans les domaines politique, militaire, administratif, économique et culturel pour rendre irréversible et indéfectible la dépendance de l'Algérie à l'égard de la France après le recouvrement de son indépendance formelle, alors perçue comme

inélucltable. " (6)

" Dans le camp opposé, le FLN l'a emporté sur le MNA au début 1958, après le massacre de Melouza et la liquidation de toute la direction du syndicat Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA) en France.(7) A partir de l'été 58, c'est-à-dire quand de Gaulle institutionnalise sa prise du pouvoir, le FLN qui s'est transformé en GPRA reçoit une aide financière, militaire et diplomatique officielle de tous les pays de la Ligue arabe, de l'URSS et des pays satellites, de l'Espagne de Franco, de l'Italie, de la RFA et des Etats-Unis.(8 )

Le 1er septembre 1958, le Comité de coordination et d'exécution (CCE) déclare à Radio Le Caire :

" Les attaques effectuées la semaine dernière sur les réservoir de pétrole en France constituent seulement une première offensive dans le cadre d'un plan qui consiste à transporter la guerre en territoire français pour la libération de l'Algérie ; le FLN ordonne aux commandos algériens de combattre furieusement l'ennemi. "

Les actes de terrorisme vont se multiplier en France contre les dépôts de carburants et les raffineries, les dépôts de véhicules militaires, plusieurs entreprises, les voies ferrées, les garages et les postes de police, les gardiens de la paix en uniforme ou en civil, avec de nombreux tués et blessés civils.(9)

La réaction est sévère et De Gaulle rappelle le 17 septembre 1958, 15 000 réservistes de la gendarmerie. A Paris, des brigades spécialisées sont constituées par la Préfecture de police.(10)

Dans le même temps, De Gaulle donne carte blanche au général Challe pour écraser l'ALN en Algérie.(11) C'est dans ce contexte que le ministre Jacques Soustelle détache le Sahara de l'Algérie (12) et que de Gaulle lance, le 3 octobre 1958, le Plan de Constantine qui confortait l'emprise de la France sur l'économie algérienne.(13)

Puis, il prononce, le 16 septembre 1959, un discours retentissant sur l'autodétermination. Messali Hadj approuve ce discours et réclame l'ouverture d'une Table ronde ouverte à toutes les parties, tandis que pour Ferhat Abbas, chef du GPRA : " L'association c'est l'indépendance dans les deux mois. "

Quant à la direction de la Fédération de France, elle considère que :

" Parler d'autodétermination c'est reconnaître que l'Algérie n'est pas la France, c'est reconnaître au peuple algérien le droit de disposer de lui-même. La déclaration de De Gaulle du 16 septembre 1959 est notre première victoire politique. " (14)

Les Européens d'Algérie réagiront en organisant " la semaine des barricades " (24 janv.-1er février 1960).(15) L'ordre sera rétabli, mais à chaque fois qu'il neutralise l'armée et inflige une défaite aux Européens d'Algérie, De Gaulle avance dans la négociation avec le seul GPRA.

De Gaulle : se débarrasser du " boulet " algérien

Le 14 juin, Il déclare qu'il " faut trouver une issue aux combats ".

Les 25-29 juin, commencent les pourparlers de Melun. C'est un échec, mais les contacts entre le GPRA et De Gaulle vont s'établir de façon renforcée et durable.

Le 5 septembre, il déclare que " L'Algérie algérienne est en marche " puis il évoque le 4 novembre, " la République algérienne "

Enfin, du 9 au 13 décembre, il effectue un voyage en Algérie. Il est reçu par de violentes manifestations des Européens. Par réaction, des milliers d'Algériens descendent dans les rues avec des drapeaux algériens. Il s'agit comme l'a bien montré Jean-François Lyotard,(16) d'un mouvement spontané qui débordait les objectifs du GPRA dans la mesure où les masses exigeaient l'indépendance et la souveraineté du peuple algérien, c'est à dire des élections libres à une Assemblée Constituante.

C'est à partir du constat fait que le GPRA n'ayant aucune base sociale, ne pouvait garantir les investissements capitalistes en Algérie (17), que De Gaulle prend tous les pouvoirs et décide de larguer le boulet algérien, en menant de façon différenciée une même politique :

1. accélérer la négociation avec le GPRA en lâchant tout sur l'indépendance formelle.

2. intégrer, dès 1960, dans " la force locale ", noyau dur de l'armée de la future " Algérie algérienne " une partie des harkis, les supplétifs musulmans armés et organisés en makhzen (mokhaznis), les groupes mobiles de protection rurale (GMPR) devenus en 1958, groupes mobiles de sécurité (GMS) et les groupes d'autodéfense (GAD), soit une force armée de Musulmans de 180 000 à 225 000 hommes qui sera placée sous le contrôle d'un Exécutif provisoire.(18) Dans le même temps, De Gaulle va injecter non plus dans l'ALN intérieure, largement détruite, mais en Tunisie et au Maroc dans l'ALN extérieure, des centaines d'officiers " déserteurs " qui vont structurer l'ALN extérieure comme une armée de métier, avec un Etat-major général (EMG) dirigé par Boumediène.(19)

Depuis les pourparlers de Melun et les déclarations de De Gaulle confortées par le référendum du 8 juin 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie, votée massivement par le peuple français, l'indépendance de l'Algérie est acquise, avec le GPRA comme seul interlocuteur.

Le résultat est encore confirmé, après l'échec du putsch des généraux (22-25 avril 1961) (20) et la reprise des négociations entre la France et le GPRA à Evian et à Lugrin, fin juillet 1961.(21)

A partir de juillet 1961, non seulement les discussions se poursuivent en Suisse mais l'Exécutif provisoire est sous le contrôle du FLN et les réseaux gaullistes (les barbouzes) agissent ensemble avec le Front pour détruire l'OAS qui s'est largement développé.(22)

Dans le même temps, les accords des pétroliers français avec le GPRA -- La France payait depuis 1959 le FLN en échange de la libre circulation du pétrole -- sont renforcés(23), tandis que parallèlement des contacts sérieux sont pris avec Boumediene, car De Gaulle s'est prononcé, dès l'ouverture de la crise du FLN pendant l'été 1962, pour l'alliance Ben Bella-Boumediene.(24)

Dans cette situation où De Gaulle a tout cédé, pourquoi la manifestation du 17 octobre 1961?

Le fait majeur qui explique tout c'est la réunion du CNRA (le Parlement algérien) de Tripoli du 9 au 27 août 1961. Au CNRA, le FLN explose en plusieurs fractions, l'EMG se dressant contre le GPRA qui lui-même se déchire.(25)

C'est dans ce contexte que la Fédération de France du FLN, elle-même en désaccord avec sa direction (le Nidham), installée en République fédérale allemande (RFA) (26), lance la bataille de Paris. Le but est triple : maintenir sa cohésion, garder le contrôle de l'émigration et peser dans la lutte engagée par les différentes fractions du GPRA, pour le pouvoir.(27)

Comme en 1958, la réaction du général De Gaulle sera vigoureuse.

De Gaulle fait la guerre au FLN.

Depuis le terrorisme mené par le FLN depuis 1958, l'appareil répressif s'est perfectionné et la police est montée contre le FLN qui a caporalisé l'émigration, en tuant ou blessant des milliers de messalistes et de syndicalistes. Le fait est d'autant plus révoltant que la perception forcée de l'impôt (28) est le fait de commandos venus du Maroc, soutenus par la pègre et pris en charge par les réseaux de porteurs de valises.(29) Depuis 1958, le FLN est devenu un véritable Etat,(30) avec sa direction planquée en RFA, sa police, sa presse, son réseau de cafés/restaurants/hôtels, ses avocats, ses tribunaux et ses immeubles où l'on torturait les récalcitrants dans les caves, un comité de soutien aux détenus, ses revenus considérables(31) et des banquiers qui transféraient l'argent prélevé aux travailleurs à l'extérieur.(32)

Après une série d'attentats contre des gardiens de la paix en uniforme ou en civil, les commissariats de police et les gendarmes, les différents syndicats de la police décident le 4 octobre de se regrouper en un comité permanent de défense dans le but d'intervenir de la manière la plus efficace auprès des pouvoirs publics. C'est dans ce contexte que De Gaulle, confronté à un climat explosif (l'OAS, les attentats, les manifestations, etc.) donne l'ordre à son ministre Debré, Frey et à Papon de détruire l'Etat FLN en France et d'établir un couvre-feu pour les Algériens.

C'est pour s'opposer à cette mesure que la Fédération de France du FLN organise la manifestation pacifique du 17 octobre 1961. Considérant cette manifestation comme un acte de guerre, la police, couverte par sa hiérarchie se déchaîna contre les Algériens. Sur la violence de la répression, il existe de nombreux ouvrages, films et colloques.(33)

Il convient de dénoncer la furie de la police contre tous les Algériens, mais la répression s'exercera aussi contre les organisations de gauche qui manifestaient contre l'OAS (34). Il ne s'agit donc pas exclusivement d'un " racisme anti-algérien "

(Einaudi), mais aussi des convulsions inhérentes à la phase finale de la guerre d'Algérie. S'il faut établir la responsabilité de Papon, on ne peut en faire " le bouc émissaire " d'une politique conduite par le général De Gaulle pour maintenir l'ordre en France.

Voici ce qu'en dit d'ailleurs l'organisateur FLN de la manifestation du 17 octobre :

" Dans cette guerre, Maurice Papon ne fut, aux yeux du vieux militant qu'un subalterne. " Un fonctionnaire plus zélé qu'un autre mais, hiérarchiquement, un sous-fifre. Il appliquait la politique de Roger Frey, le ministre de l'intérieur et de Michel Debré, le premier ministre. Et, au dessus, bien sûr, le général De Gaulle. " Il ajoute : " Moi, je ne porte pas de jugement particulier. Je crois que Papon, c'est l'affaire de l'opinion française, pas la nôtre. Quant à l'ouverture des archives, c'est très bien. La vérité est toujours salutaire. Cela dit, au-delà de la mémoire et de l'histoire, je pense qu'il faut garder le sens de la mesure. Si je trouve normal que les anciens moudjahidine commémorent la guerre dont ces événements font partie, je pense qu'il ne faut pas, non plus, en faire un fonds de commerce. " (35)

De son côté, Mohamed Harbi dit :

" Ce qui a joué dans le déclenchement de la manifestation du 17 octobre, ce sont plutôt des enjeux internes, voire des ambitions personnelles (...) En 1961, il n'était plus question d'une troisième voie. C'était une option enterrée. Le gouvernement français avait accepté de ne négocier qu'avec le FLN. Je me souviens d'ailleurs qu'au GPRA, nombreux étaient ceux qui ont mal réagi à cette manifestation d'octobre 1961, qui leur paraissait inutile. On était proche de la fin...Ce sont déjà des luttes pour le pouvoir dans l'Algérie indépendante ".(36)

Ainsi donc, le FLN a lancé des milliers d'Algériens dans les rues de Paris en sachant que la répression serait terrible, pour des luttes de pouvoir et des ambitions personnelles. On doit donc dénoncer la violence policière, et l'action du préfet Papon qui savait comment, à Constantine ou à Paris, maintenir l'ordre, mais il convient de préciser que la bataille de Paris a été menée par De Gaulle qui disposait de tous les pouvoirs, pour casser l'Etat FLN en France. Il faut aussi replacer le 17 octobre dans son contexte, et ne pas occulter la caporalisation de l'émigration algérienne par des commandos armés du FLN.

La gauche et le 17 octobre 61

Pourquoi le PCF, le parti socialistes, les syndicats, les démocrates et la grande majorité de la gauche qui approuvait la politique algérienne du général De Gaulle n'ont-ils pas soutenu cette manifestation et n'ont réagi qu'en se mobilisant après le massacre de Charonne? Pourquoi une coupure aussi marquée entre l'émigration algérienne et la population française ? En fut-il toujours ainsi ?

Rappelons que depuis 1926, date de la création de l'Etoile Nord-Africaine par le PCF, sur décision de l'Exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale, les travailleurs algériens, dont la plupart militaient à la CGTU puis à la CGT jusqu'en février 1956, ont participé à toutes les luttes de la classe ouvrière, contre le fascisme (pendant les émeutes de février 1934 et contre les bandes de Doriot), l'impérialisme et le capitalisme, le racisme et l'antisémitisme. Les Algériens de l'Etoile, du PPA, du MTLD puis du MNA ont toujours

recherché l'alliance avec la classe ouvrière et considéré les Français comme un peuple ami. Ils luttèrent contre le colonialisme mais pour édifier une Algérie sur les principes de la démocratie sociale et politique. Les élections libres à une Assemblée Constituante faisaient des Européens et des Juifs des citoyens à égalité de droits avec les Musulmans.

En pleine guerre et jusqu'en 1962, Messali et le MNA maintiendront cette position. Quant à l'USTA, elle se réclamera jusqu'en mai 1962, de l'internationalisme prolétarien.

Le 14 juillet 1953, lorsque la police a tiré sur un cortège de travailleurs algériens du MTLD qui manifestaient dans le défilé traditionnel du PCF et de la CGT, en faisant 7 morts, le PCF, la CGT, les intellectuels anticolonialistes, la Ligue des Droits de l'Homme, les syndicats enseignants, etc. ont organisé pendant une semaine des grèves, des meetings et des manifestations de protestation et de solidarité avec les Algériens. Le 9 mars 1956, quand 30 000 Algériens ont manifesté devant le Parlement pendant le vote sur les pouvoirs spéciaux, le MNA a distribué des milliers de tracts dans les usines et les localités pour attester de la fraternité entre les deux peuples.

En août 1958, lorsque le FLN a lancé le terrorisme en France, la fracture existant entre les travailleurs algériens et la classe ouvrière française, du fait de la guerre, du vote des pouvoirs spéciaux par le PCF et de l'hostilité de la CGT à l'USTA, s'est aggravée. La guerre déclarée publiquement par le GPRA au peuple français " ennemi " et non pas au colonialisme et au capitalisme, a été condamnée par les syndicats, tout comme l'embrigadement, le racket, la torture et l'égoïsme des travailleurs algériens messalistes ou récalcitrants par opposants. Les travailleurs français savaient, par leurs camarades algériens, dont beaucoup étaient retournés à la CGT, quelle était la politique réelle du FLN. Ils savaient que depuis les années 1920, les travailleurs algériens, pour la plupart passés par l'école de la CGT, s'étaient imprégnés des traditions et des valeurs du mouvement ouvrier qui a toujours condamné le terrorisme et l'assassinat comme mode de règlement des différends politiques.

Malgré la politique des appareils, ils comprenaient que la guerre du FLN en France avait deux objectifs : isoler les travailleurs algériens du mouvement ouvrier pour éviter la résurrection d'une nouvelle Etoile Nord-Africaine en France et créer les conditions pour établir un Etat algérien se réclamant des principes islamiques (Déclaration du FLN le 1er novembre 1954) et fondé sur le parti unique. Il était vain dans ces conditions d'espérer un soutien de classe du mouvement ouvrier au FLN. Le PCF, les syndicats et la gauche organisaient depuis 1958, des manifestations contre l'OAS et pour la paix en Algérie, sans jamais approuver le terrorisme et agir, pour la création d'un Etat algérien FLN qui deviendra en 1965 un Etat militaire policier avec l'islam comme religion d'Etat.

A ce propos, l'historien Charles-Robert Ageron écrit :

" Quand la Fédération de France du FLN se vantait par tracts, en novembre 1958 " d'avoir porté des coups très durs au potentiel économique de l'ennemi et aux forces de répression ", quand elle lançait dans les rues de Paris, le 5 juin 1961, au milieu des conversations d'Evian, des commandos de militaires algériens en uniforme français à l'attaque des supplétifs musulmans, elle menait des opérations de guérilla. Pouvait-

elle espérer en même temps que les Parisiens aillent se joindre aux journées de manifestation contre " le couvre feu raciste " prévues du 17 au 20 octobre 1961 ? Dénoncer les crimes de l'OAS était légitime, mais le terrorisme de l'OAS n'avait-il pas trouvé dans le terrorisme algérien un modèle et une justification ? " (37)

Au final, il convient de ne pas occulter dans les manuels scolaires, le massacre du 17 octobre, sans ignorer la politique du FLN, mais souligner avec force, mais que depuis 1920, le prolétariat algérien a toujours participé aux combats de la classe ouvrière en France et qu'il estimait qu'il existait une unité dans le même combat contre le colonialisme et le capitalisme. Ne pas inscrire le 17 octobre dans l'histoire séculaire de l'émigration algérienne, c'est, en le voulant ou en l'ignorant, renforcer la dérive communautariste et la ghettoïsation d'une émigration algérienne qui se démarque du régime de Bouteflika (voir le résultat du dernier referendum algérien en France). Ce n'est pas faire œuvre utile en cette année du centenaire de la loi de 1905 sur la laïcité qui fut aussi celle de la première révolution russe contre le tsarisme.

Jacques Simon Octobre 2005

#### Notes

1. Stora (Benjamin). Mort et résurrection du 17 octobre 1961. Le Monde Diplomatique. Pages d'histoires occultées. Manière de voir, 82, Août-Septembre 2005. Stora procède à une étude détaillée et précise sur les livres, films et travaux qui expliquent cette " résurrection " mais en l'absence du contexte historique ( la guerre lancée par le FLN en France depuis 1957 contre le MNA-l'USTA et le peuple français " ennemi " ainsi que la bataille de Paris à la veille de la signature des Accords d'Evian) ce travail reste partisan.
2. Faivre (Maurice), général. Les archives inédites de la politique algérienne, 1958-1962, L'Harmattan, 2000. (Statut et fonctionnement du Comité des Affaires algériennes, créé par le décret du 13 février 1960).
3. Créte (Liliane). Printemps 1957 : De Gaulle et les derricks. La guerre d'Algérie, Historia magazine, n°31.
4. Tournoux (Raymond). La tragédie du général, Plon, 1967, cité par L.Créte.
5. Ferniot (Jean). De Gaulle et le 13 mai, Plon, 1965 ; Bromberger (Serge et Merry). Les 13 complots du 13 mai, Fayard, 1959 ; Mitterrand (François). Le coup d'Etat permanent, Plon, 1964 ; Rudelle(Odille). Mai 1958. De Gaulle et la République, Plon, 1988 ; Remond (René). 1958. Le retour de De Gaulle. Complexe, 1983 (bonne mise au point).
6. .Brahimi (Abdelhamid). Aux origines de la tragédie algérienne, 1958-2000, Hoggar, 2000, p.29.
7. Fleury (Georges). La guerre en Algérie. Payot, 2002, (Ch.19. Le FLN massacre le MNA) ; Simon (Jacques). La Fédération de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens. FLN contre USTA, L'Harmattan, 2002.
8. Rapports du SDECE, dans les Annexes du livre de Jean Boisson. Ben Bella est arrêté, le 22 octobre, Etudes et Recherches historiques, 1978 ; Général Jacquin. Ben Bella et ses compagnons avaient tout révélé sur l'aide étrangère, Historia magazine, n°60, pp.1764-65. Peut-on encore soutenir, comme le font encore les nouveaux porteurs de valises que Franco, la monarchie saoudite wahhabite, le KGB et la CIA



soutenaient le FLN parce qu'il était " une force révolutionnaire " ?

9. Muelle (Raymond). La guerre d'Algérie en France, 1954-1962. Presses de la Cité, 1994.(Ch.7. Le FLN déclare la guerre à la France) ; Haroun (Ali). La 7è wilaya. La guerre du FLN en France. 1954-1962, Le Seuil, 1986. (Ch.V. Le second front) ; Melnik (Constantin). 1000 jours à Matignon, Grasset, 1988.

10. Muelle, id, p.126.

11. Fleury (o.c, Ch.7. Le plan Challe) ; Le Goyet (Pierre). La guerre d'Algérie, Perrin, 1989, (II,Ch.5. Le plan Challe : un tournant dans la lutte militaire) ; Montagnon (Pierre). La guerre d'Algérie, Pygmalion/gérard Watelet, 1984, Ch.XXXII. Le plan Challe).

12. Le 10 janvier 1957, une loi crée l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) puis le 13 juin 1957, un Ministère du Sahara est créé. En août 1957, les quatre " Territoires du Sud-Algérien " sont transformés en deux " Départements Sahariens ". Pendant le ministère de Jacques Soustelle, l'ordonnance du 4 février 1959 et l'arrêté du 11 mars 1959, l'OCRS est dépolitisée et intégrée dans le cadre de la Communauté Française. Claude Treyer. Sahara, 1956-1962, Société Les Belles Lettres, 1966.

13. Aklouf (J.Simon). Classes sociales et Etat en Algérie. La Vérité, février-avril 1964,(Le plan de Constantine, pp.37-42 ; Gendarme (René). L'économie de l'Algérie,A.Colin, 1959 ; Lefevre (Daniel). Chère Algérie. La France et sa colonie, 1930-1962, Flammarion, 2005 (III, Ch.XII. Le plan de Constantine et Ch.XIII. L'échec du plan de Constantine).

14. Muelle, id, p.140.

15. Bromberger (Serge et Merr)-Elgey(Georgette)-Chauvel (Jean-François). Barricades et colonels, 24 janvier 1960, Fayard, 1960.

16. Lyotard (Jean-François). La guerre des Algériens. Galilée, 1989.

17. Claude (Henri). Gaullisme et grand capital, Ed.sociales, 1960 ; Helsenhans (Hartmut). La guerre d'Algérie, 1954-1962. La transition d'une France à une autre ; le passage de la IVè à la Vè république, Publisud, 2000, (Ch.III- Intérêts français en Algérie et dans l'empire colonial.)

18. Brahimi, o.c, pp.33-42 ; Faivre (Maurice). Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie, L'Harmattan, 1995 ; Roux (Michel). Les harkis, les oubliés de l'histoire, 1954-1991,La Découverte, 1991 ; Hamoumou (Mohand). Et ils sont devenus harkis, Fayard, 1991.

19. A partir de 1958, les ralliements " s'opéraient non vers l'ALN mais vers le FLN à Tunis pour entrer par la grande porte. Ceci répond à une stratégie précise de la France pour concrétiser sa démarche de " l'Algérie algérienne " en vue de maintenir l'Algérie, une fois l'indépendance politique acquise, sous domination française indirecte. " Brahimi, o.c, p.44.

20. Vaisse(Maurice). 1961. Alger, le putsch, Complexe, 1983.

21. Malek (Redha). L'Algérie à Evian. Histoire des négociations secrètes, 1956-1962, Le Seuil, 1995 ; Vers la paix en Algérie. Les négociations d'Evian dans les Archives diplomatiques françaises, 15 janvier 1961-29 juin 1962, Bruyant, 2003.

22. Lucien Bitterlin. Histoire des " barbouzes ". Ed. du Palais Royal, 1972 ; Yacono (Xavier). De Gaulle et le FLN : 1958-1962, L'Atlantique, 1989.
- 23., Algérie 1954-1962, Science et Vie, Hors Série ; Treyer, o.c, " Lors de sa conférence de presse du 5 septembre 1961, le Président de Gaulle considéra pour la première fois officiellement que les deux départements sahariens de la Saoura et des Oasis faisaient partie intégrante de l'Algérie promise au référendum d'indépendance " .p.305.
24. Cointet (Michèle). De Gaulle et l'Algérie : 1958-1962, Perrin, 1996.
25. Harbi (Mohamed). Le FLN : mirage et réalité, des origines à la prise du pouvoir (1945-1962), Jeune Afrique, 1980 ; Haroun (Ali). L'été de la discorde : Algérie, 1962, Casbah, 2000 ; Brahim (o.c) ; Kafi (Ali) Mémoires, Casbah, 2002,
26. Jean-Paul Cahn et Klaus-Jurgen Muller. La république fédérale d'Allemagne et la guerre d'Algérie. Le Félin, 2003.
27. Abbas (Ferhat). L'indépendance confisquée, Flammarion, 1984.
28. " Taxes et impôts FLN, tarif à la fin 1958 (par mois) : ouvrier et manœuvre, 2 000 F ; femme musulmane, 500 F ; chauffeur de taxi, 8 000 F prostituée musulmane ou européenne à souteneur musulman, 5 000 F ; commerçant, 10 000 F ... S'y ajoutent : les dons, (en cas de mariage par exemple), les amendes (retard de paiement, retard ou absence aux réunions, ivresse, usage du tabac, mariage mixte, propos non conformes, etc). Muelle, id, p.137.
29. Les membres de ces comandos, payés 50 000 F. par mois " ont été sélectionnés les uns en Algérie, les autres en métropole, puis entraînés au Maroc. Au camp de Larache, il y a des instructeurs étrangers : Irakiens, Syriens, Egyptiens. Les tueurs de l'OS passent du Maroc en Espagne. Le franchissement de la frontière sous la direction de passeurs éprouvés ne présente pas de difficultés particulières. Des Français les prennent en charge jusqu'à Paris. Au cours de leur hébergement chez des Français ou des Musulmans, l'Organisation vérifie les papiers d'identité, fournit les armes, définit les missions. " Muelle, o.c, p.121.
30. Haroun, La 7è wilaya ; Stora (Benjamin) Ils venaient d'Algérie. Fayard, 1992 (Ch.XVIII. La Fédération de France monte en puissance (1958-1962) et XIX. Une contre société : le FLN) ; Linda Amiri. La bataille de France. La guerre d'Algérie en métropole. Laffont, 2004 (La Fédération de France du FLN : un Etat dans l'Etat, pp.52-56).
31. De 105 879 millions en 1956, les fonds saisis par la police passent à 598, 618 M, en 1958, 1, 190 milliards en 1959 et 4, 768 milliards en 1961, soit 11, 255 milliards en six ans. Dossier de l'Express du 24 au 30 avril 1987.
32. C'est ainsi que le banquier juif Henri Curriel transférait l'argent du FLN à la Banque commerciale arabe dirigée par le banquier nazi François Genoud, agent littéraire des œuvres posthumes de Hitler, Bormann, Goebbels qui fincera la défense d'Adolf Eichmann et celle de Klaus Barbie. Laske (Karl). Le banquier noir, François Genoud ; Péan (Pierre) L'extrémiste : François Genoud, de Hitler à Carlos. Fayard, 1996.
33. Parmi les nombreux livres , citons ceux de Einaudi( Jean-Luc). La bataille de Paris, 17 octobre 1961, Seuil, 1991 et Brunet (Jean-Paul) Police contre FLN, le drame d'octobre 1961, Flammarion, 1999.

34. Brunet (Jean-Paul). Charonne, lumière sur une tragédie, Flammarion, 2003.

35. Le Journal du Dimanche, 19 octobre 1997.

36. Harbi : " Ce qui a joué dans la manifestation du 17 octobre, ce sont plutôt des enjeux internes, voire des ambitions personnelles. " Le Monde, 5 février 1999.

37. Ageron. Les Français devant la guerre civile algérienne. In Rioux. La guerre d'Algérie, Fayard, 1990.